Payerne

Commune de Payerne, district de la Broye-Vully, canton de Vaud

ISOS
Ortsbilder®

Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Chef-lieu du district, bourg organisé autour de l'abbaye, exemple majeur de l'architecture romane en Suisse. Quartiers résidentiels et installations de l'armée dans la vaste plaine de la Broye.

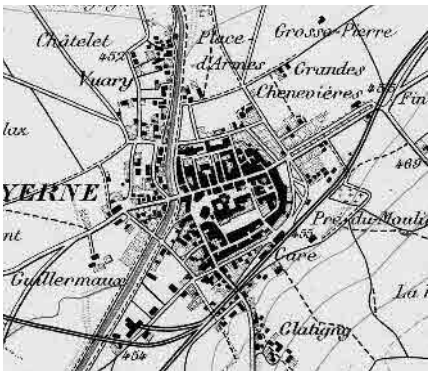

Carte Siegfried 1891

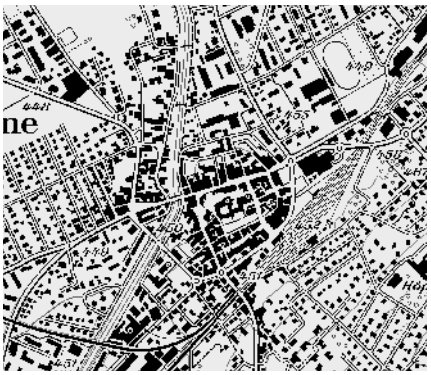

Carte nationale 2010

Petite ville/bourg

X	X		Qualités de situation
X	X	/	Qualités spatiales
X	X	X	Qualités historico-architecturales

Payerne
Commune de Payerne, district de la Broye-Vully, canton de Vaud

1 Eglise paroissiale, tournant 13e s.

2

3 L'abbatiale romane, m. 11e s.

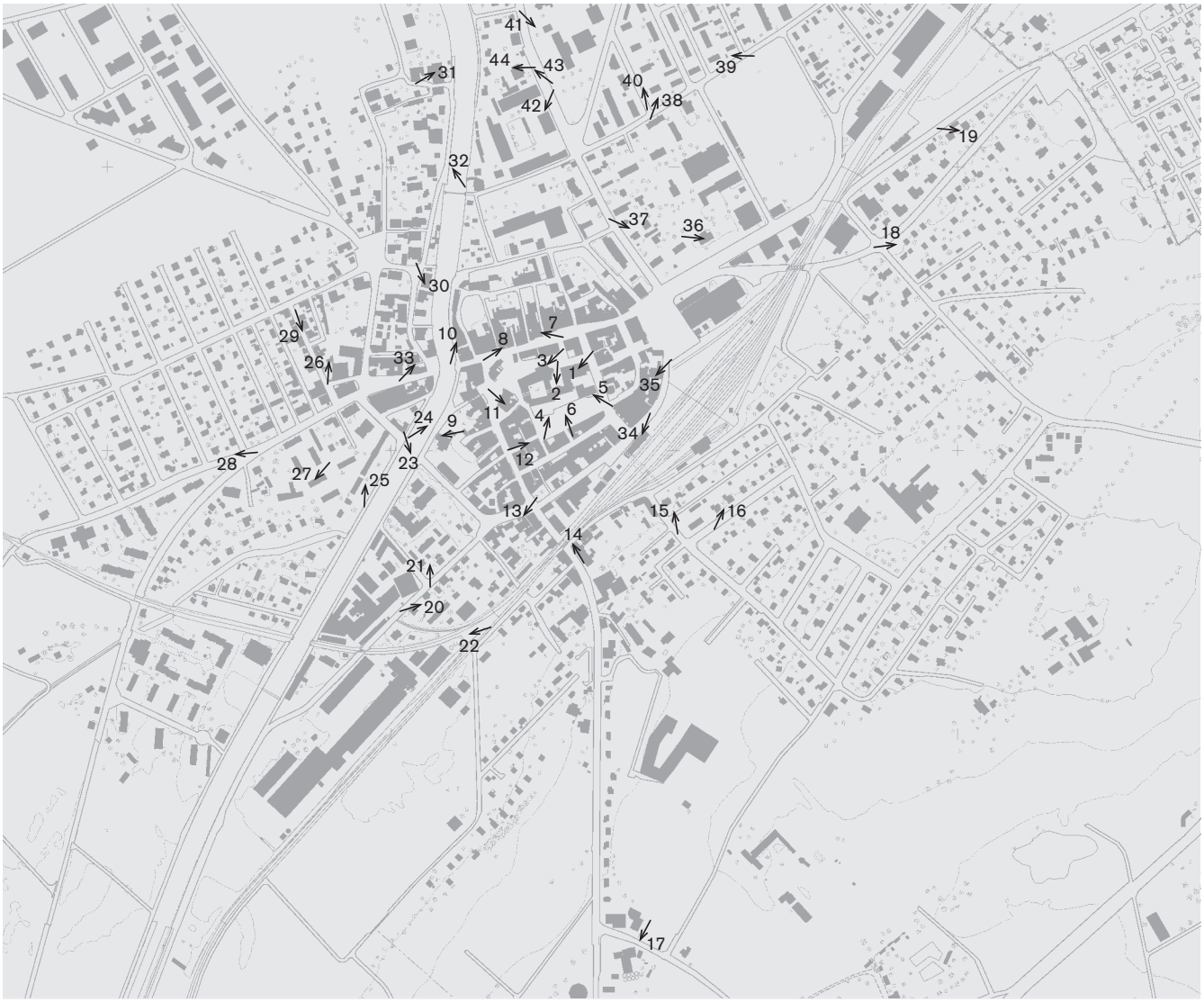

Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 03/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2012 : 1–44

4 Place de la Concorde

Payerne
Commune de Payerne, district de la Broye-Vully, canton de Vaud

5

6

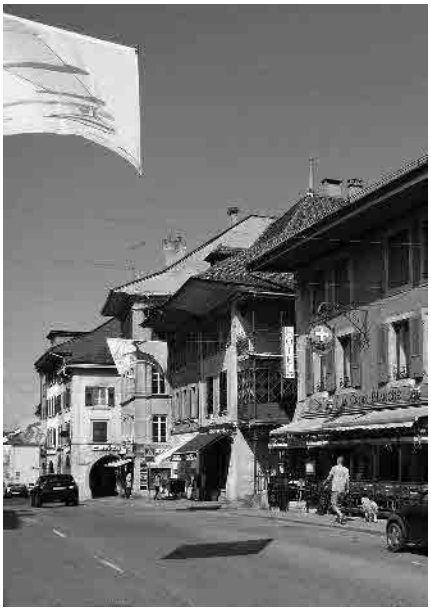

7 Grand-Rue

8

9 Tour des Rammes

10

11 Rue de Lausanne

12

13

Payerne
Commune de Payerne, district de la Broye-Vully, canton de Vaud

14 Rue de la Vignette

15 Chemin des Verdiers

16

17 Moulin à Pigeon

18

19 Promenade de la Maladaire

20 Rue de la Boverie

21

22 Usine Eternit, 1957

23 Eglise cath., 1928

Payerne
Commune de Payerne, district de la Broye-Vully, canton de Vaud

24

25 Logements ouvriers, rive gauche

26

27 Rue d'Yverdon

28

29 Rue du Jura

30 Rue de Vuary, groupement agricole

31

32

33 Faubourg sur la rue d'Yverdon

Payerne
Commune de Payerne, district de la Broye-Vully, canton de Vaud

34 Gare, 1876

35

36 Ecole primaire, 1903

38

37 Avenue Général-Jomini

39 Rue de l'Avenir

40

41 Caserne, 1932

42 Arsenal fédéral, 1897/1905

43

44 Abattoir, 1906

Payerne
Commune de Payerne, district de la Broye-Vully, canton de Vaud

Plan de synthèse 1: 10 000
Base : PB-MO, 09.2011

Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 03/2014

Payerne
Commune de Payerne, district de la Broye-Vully, canton de Vaud

Plan du relevé 1: 5000
Base: PE, 09. 2011

ISOS
Ortsbilder®

Base du plan: PE 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 03/2014

Périmètre, Ensemble (P, E) — Environnement (PE, EE) — Elément individuel (EI) — Observation — Perturbation

P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant, EE Echappée dans l'environnement, El Elément individuel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Partie centrale du bourg d'origine au tissu bien conservé, maisons bourgeoises en rangées régulières, ess. 18e–19e s., nombreuses transformations 2e m. 20e s.	AB	X	X	X	**A**			1–8, 10–13
El	1.0.1	Eglise abbatiale romane, l'une des plus importantes en Suisse, m. 11e s., clocher gothique du 15e s.				X	**A**			1–4,6
El	1.0.2	Eglise paroissiale goth., 1290–1312, partiellement transf. 1505–17, flanquée d'une fontaine de 1542				X	**A**			1–3,5
El	1.0.3	Anc. maison des régents puis collège, imposante bâtisse de trois niveaux sur haut socle et sous toit à croupes, 1728				X	**A**			2,4
	1.0.4	Terrasses de la butte centrale, agrémentées de platanes et d'une fontaine monumentale						o		
	1.0.5	Place de la Concorde créée en 1866–67, aménagée en parking, avec rangées de platanes						o		4,5
	1.0.6	Prétentieux bâtiment commercial de style postmoderne classicisant, dépréciant nettement la place de la Concorde dont il clôt la perspective, 1997							o	
	1.0.7	Immeuble commercial, en conflit avec la substance historique par son gabarit et son rythme, rén. années 2000						o		
	1.0.8	Immeuble de la Banque cantonale, de trois niveaux, de style rustique, 1927						o		
	1.0.9	Chapelle de l'Eglise libre installée en 1859 dans une anc. écurie, transf. 1906, porte et fenêtres en plein-cintre et clocheton						o		
	1.0.10	Immeubles locatifs et commerciaux de quatre niveaux, volumes et position rendant difficilement appréciable la structure de la vieille ville, années 1960, 1986 et années 1990							o	
El	1.0.11	Mur d'enceinte avec tours, l'une transf. en habitation bourgeoise au 18e s.				X	**A**			
	1.0.12	Parking aménagé sur une grande place vide suite à la destruction d'un îlot						o		
	1.0.13	Immeuble locatif du Cheval blanc, de cinq niveaux, de style Art déco tardif, 1949						o		11
El	1.0.14	Restes des remparts, dont tour des Rammes et pan de mur adossé au centre paroissial du m. 20e s.				X	**A**	o		9,24
	1.0.15	Immeuble semi-circulaire de six niveaux avec restaurant, style typique de l'époque, 1965						o		13,14
	1.0.16	Restes des remparts, dont l'anc. tour de l'Ordomenjoz, conservés lors de la construction d'un immeuble commercial peu avenant, fin 20e s.						o		
P	2	Extension du bourg datant de la 2e m. 19e s., puis transf. en quartier de la gare avec auberges et commerces, nombreuses rénovations, ess. 2e m. 20e s.	BC	/	/	X	**C**			34,35
	2.0.1	Gare des marchandises, bâtiment de service avec habitations, 4e q. 19e s.						o		
El	2.0.2	Bâtiment de la gare et anc. buffet, grande bâtisse classiciste de 1876, axée sur une rue de la vieille ville				X	**A**			34
	2.0.3	Immeuble locatif et magasin au volume important dans une situation d'angle, 1976						o		34
	2.0.4	Hôtel de Ville de 1966, rén. avec nouvelles façades en acier et en verre, 1999						o		
E	2.1	Rangée d'habitations avec ateliers et auberges, bâtiments contigus traduisant l'anc. faubourg, dès 2e m. 19e s.– années 1930	AB	X	/	X	**A**			

Payerne
Commune de Payerne, district de la Broye-Vully, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
P	3	Faubourg avec commerces, artisanat et habitations, quelques fermes le long de la rue de Lausanne, dès 2e m. 18e s.–1re m. 20e s.	B	X	/	X	**B**			13,14
	3.0.1	Ligne de chemin de fer reliant Payerne à Yverdon, passage à niveau						o		14
	3.0.2	Immeuble de quatre niveaux avec arcades, au gabarit démesuré, 4e q. 20e s., interrompant l'alignement du 19e s.							o	
	3.0.3	Espace-rue linéaire dans la continuité de la rue de Lausanne, fermes, dès 18e s.						o		14
P	4	Quartier agricole lâche, faîtes d'orientations variables, utilitaires, ess. 19e s.	B	/	/	X	**B**			30–32
	4.0.1	Habitation classiciste de deux niveaux sous toit à la Mansart, marquant le grand carrefour, 4e q. 19e s.						o		
E	4.1	Tissu dense composé de grandes fermes au riche décor architectural, le long de mais aussi entre l'anc. et la nouvelle route, grands espaces verts, dès 18e s.	AB	X	X	/	**A**			30
E	4.2	Groupements de grandes fermes et utilitaires, dont un séchoir à tabac, changement d'orientation par rapport au reste du quartier, dès 18e s.	A	X	/	/	**A**			31,32
P	5	Halles originales de l'arsenal fédéral, disposées en U, 1897/1905, et abbatoirs communaux avec la « grande charcuterie », déb. 20e s.	A	/	X	X	**A**			42–44
	5.0.1	Abattoir en briques apparentes et molasse de 1906						o		44
P	6	Lotissement d'immeubles constr. sur plan orthogonal régulier, dès. m. 20e s., ess. 3e q. 20e s.	B	X	/	/	**B**			38–40
	6.0.1	Immeubles les plus anc., trois niveaux sous hauts toits dotés de grandes lucarnes, années 1950						o		38,40
	6.0.2	Rue de l'Avenir, lotissement de maisons mitoyennes toutes identiques, strictement orientées, 1944						o		39
P	7	Extension résidentielle en strates parallèles aux courbes de niveau, ess. habitations cossues du 1er t. 20e s., belle arborisation	AB	/	/	/	**A**			15,16
	7.0.1	Immeuble de quatre niveaux, années 1930						o		
P	8	Quartier industriel dont le développement correspond à l'arrivée du chemin de fer, dès déb. 20e s., quelques ateliers et habitations, grande usine Eternit avec entrepôts, 2e m. 20e s.	C	/	/	X	**C**			20–22,24
	8.0.1	Ligne de chemin de fer desservant les usines						o		22
	8.0.2	Pavillon des Rammes, salle de sport de 1952, parking sur le devant						o		
	8.0.3	Usine Eternit, halle coiffée d'une toiture à redents, 1957						o		22
E	8.1	Rangée d'habitations, déb. 20e s., et immeubles, m. 20e s., architecture de qualité encadrant la rue du quartier	A	/	/	/	**A**			20,21

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
E	8.2	Anc. usine Nestlé, constr. 1901–08 autour des ruraux de la 2e m. 19e s., dépendances 2e m. 20e s.	B	X	/	/	**B**			
	8.2.1	Cheminée en briques						o		
P	9	Alignement homogène d'habitations familiales le long d'une légère courbe de la route d'Echallens, déb. 20e s.	B	/		/	**B**			27
	9.0.1	Immeuble locatif avec garage, en conflit avec son contexte, de par sa position et ses dimensions, fin 20e s.							o	
E	9.1	Anc. maison de campagne dans un parc entouré de murs, avec dépendances, 1re m. 19 s., transf. en école	AB	/	/	/	**A**			27
P	10	Développement sur plan orthogonal, rangée d'habitations ouvrières et bourgeoises, amorcé dès déb. 20e s., ess. années 1920–30	B	/	/	/	**B**			26, 28, 29
	10.0.1	Cure de style rustique dans grand jardin, 1925						o		
	10.0.2	Station-service, 2e m. 20e s.						o		
E	10.1	Habitat ouvrier avec maisons contiguës de deux à trois niveaux avec jardins arrière, déb. 20e s.	AB	X	/	/	**A**			29
P	11	Rangées d'habitations cossues, tantôt dans parcs, tantôt dans grands jardins, dont trois résidences au-dessous de la route de 1901	B	/	/	/	**B**			18, 19
	11.0.1	Séquoia dominant un giratoire						o		18
	11.0.2	Rangée d'arbres marquant le chemin vers le domaine de la Maladaire						o		
E	11.1	Parc richement arborisé contenant trois résidences cossues du tournant du 19e au 20e s.	A	/	X	/	**A**			19
E	0.1	Petite cellule résidentielle verdoyante, dès déb. 20e s.	A	/	/	/	**A**			37
	0.1.1	Eglise allemande de 1898, contiguë à la cure						o		
E	0.2	Faubourg en tête de pont, restaurants et habitations, articulé par deux carrefours, 19e s., transf. 4e q. 20e s.	B		/	X	**B**			33
E	0.3	Longues rangées de logements ouvriers de deux niveaux avec jardins sur le devant, 1896	A	/	X	X	**A**			25
E	0.4	Immeubles locatifs identiques de trois niveaux sous toits à croupes, positionnement varié sur plan orthogonal, années 1950/60	B	X	/		**B**			27
E	0.5	Moulin à Pigeon, petit groupement artisanal datant du 19e s., rén.	BC	/	X	/	**B**			17

Payerne
Commune de Payerne, district de la Broye-Vully, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
EE	I	La Broye endiguée et ses rives verdoyantes, terrasses partiellement constr. de fermes et d'habitations dès 1re m. 19e s.	ab			X	**a**			10, 23, 24
	0.0.1	Tracé du chemin de fer vers Yverdon–Fribourg, pont métallique sur la rivière, 1876						o		
	0.0.2	Rangées de platanes au bord de la rivière, ombrage pour les promenades						o		
EI	0.0.3	Pont routier soutenu par quatre culées-colonne, l'un des premiers ponts en béton armé de Suisse, 1920				X	**A**			23
	0.0.4	Ponts et passerelles sur la Broye						o		
PE	II	Terrasse occupée par des bâtiments publics et des immeubles, 2e m. 20e s.	a			X	**a**			9, 23
EI	0.0.5	Eglise cath. néoromane, 1928				X	**A**			23
	0.0.6	Immeuble de quatre niveaux faisant barrage dans l'espace fluvial, 2007–09							o	23
PE	III	Anc. pâturages et marais constr. de villas et de locatifs, ess. depuis le 4e q. 20e s.	b			/	**b**			36
	0.0.7	Ecole de 2001, long bâtiment à toit plat						o		
	0.0.8	Maison de maître classiciste, deux niveaux sous toit à croupe avec frontispice, 1841						o		
	0.0.9	Immeuble locatif de cinq niveaux et à toit plat, années 1960						o		
	0.0.10	Allée de platanes le long de l'anc. axe de transit						o		
EI	0.0.11	Ecole primaire, grande bâtisse classiciste, 1903				X	**A**			36
	0.0.12	Ecole secondaire de la Promenade avec halle des sports, 1972						o		
PE	IV	Vaste aire ferroviaire et de service, rails et dépendances de la gare, fin 19e s., magasins, ateliers, entrepôts et parkings, 20e s. et fin 20e s.	b			X	**b**			
	0.0.13	Immeuble locatif de cinq niveaux, arrangé en demi-cercle, haute visibilité vis-à-vis de la gare, m. 20e s.						o		
	0.0.14	Remise des locomotives, 1877						o		
	0.0.15	Immeubles tous identiques sur un alignement régulier, déb. 21e s.						o		
	0.0.16	Silo-entrepôt Landi en béton, 3e q. 20e s.						o		
PE	V	Parc public et prés avec de rares constructions, au pied du coteau, aire de jeux	a			X	**a**			
	0.0.17	Villa classiciste dans grand jardin clos, 1896/97, à l'emplacement de l'anc. cimetière,						o		
	0.0.18	Vaste parc privé avec villa, 1913						o		
EE	VI	Coteau où les villas ont été constr. sur plan orthogonal régulier, locatifs à la frange SO, dès 2e m. 20e s.	b			/	**b**			
	0.0.19	Hôpital intercantonal de la Broye						o		
EE	VII	Haut de la colline couvert de terrains agricoles, important arrière-plan pour les parties historiques de la vieille ville, quelques fermes, terrain de golf	a			X	**a**			
	0.0.20	Gymnase intercantonal, 2003–05						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.21	Centre météorologique et aérologique, ouvert 1942, bâtiments, 2002						o		
	0.0.22	Les Invuardes, domaine agricole autour d'une maison de maître de 1813, chemin d'accès marqué par une allée d'arbres						o		
PE	VIII	Maisons individuelles et station-service bordant la route d'accès depuis le S, 2e m. 20e s.	b			X	**b**			
PE	IX	Petit quartier résidentiel dans une poche de terrain à mi-coteau, 4e q. 20e s.	b			/	**b**			
	0.0.23	Deux immeubles et garage formant une cour, années 1960						o		
EE	X	Plaine de la Broye, terrains agricoles avec quelques installations commerciales et militaires	a			X	**a**			22
	0.0.24	La Maladaire, habitation et dépendances agricoles 2e m. 18e s. et utilitaires fin 19e et 20e s., sur le territoire de Corcelles-près-Payerne						o		
PE	XI	Zone de transition avec immeubles administratifs et commerciaux, 2e m. 20e s., anc. fabrique de tabac en cours de transformation	b			X	**b**			25
PE	XII	Lotissements de villas et de fermes transf., 2e m. 20e s. et fin 20e s.	b			/	**b**			
PE	XIII	Locatifs de grand gabarit, dès années 1960/70, école, fin 20e s.	b			/	**b**			
	0.0.25	Deux hauts platanes marquant la bifurcation des axes de sortie vers l'O						o		
PE	XIV	Lotissement de villas avec jardins, reprenant le plan régulier du quartier plus anc., ess. 4e q. 20e s.	b			/	**b**			
EE	XV	Développements militaires et services vers les sorties du site, quelques lotissements résidentiels, ess. 4e q. 20e s.	b			/	**b**			
PE	XVI	Bâtiments de la caserne et place d'armes, surfaces en béton, bordées d'arbres feuillus, 20e s.	b			X	**b**			41
EI	0.0.26	Bâtiment principal de la caserne, long bâtiment de trois niveaux, 1932				X	**A**			41
PE	XVII	Développement d'immeubles et de villas, dès 2e m. 20e s.	b			/	**b**			
PE	XVIII	Terrains de sport, stade	a			/	**a**			
	0.0.27	Tribunes du stade						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Aujourd'hui centre de la Broye vaudoise – cette région fertile qui s'étend entre les hauteurs du plateau suisse et les grands lacs du Jura – Payerne doit son nom à un habitant de l'ancienne cité d'Aventicum, un certain Caïus Gracchus Paternus. Ce dernier possédait en effet vers la fin du 3e siècle en ce lieu un domaine rural du nom de « villa Paterniaca ». L'endroit semble avoir été colonisé dès la préhistoire et avoir connu depuis un développement constant, si l'on se réfère aux objets de l'époque néolithique, aux habitats de l'âge du Bronze, puis aux tumulus hallstattiens et laténiens ainsi qu'au pont celtique qui y ont été mis au jour. En plus de la voie romaine aux Aventuries qui reliait les établissements romains situés intra et extra-muros, des nécropoles ont également été découvertes, dont l'une renfermait le fragment d'une dédicace portant l'inscription « Paternus ». On y retrouve un peu plus tard, au Haut Moyen Age, un habitat groupé sur le territoire de l'actuelle commune. En 587, l'évêque Marius fit construire la « villa Paterniacum », première véritable mention du toponyme, ainsi qu'une chapelle dédiée à Marie et consacrée en 595, sans que l'on puisse identifier l'emplacement comme étant celui de la future église paroissiale. Au 10e siècle, le domaine épiscopal passa aux mains des souverains du royaume de Bourgogne. Un chapitre de chanoines du diocèse de Lausanne y est attesté en 950/60, qui bénéficia notamment des donations de la reine Berthe, avant que sa fille, l'impératrice Adélaïde, ne demande en 961 son rattachement, cette fois en tant que prieuré, à l'ordre de Cluny, ainsi que le mentionne un document du 11e siècle. Elle y fit édifier une abbatiale de grandes dimensions, où elle fit enterrer sa mère, mentionnant à cette occasion une « ecclesie sancte Marie Paterniacensis ».

L'Abbaye et son histoire

Après sa fondation, le monastère de Payerne devint rapidement, avec celui de Romainmôtier, l'un des plus importants du Pays de Vaud, ce qui permit au bourg de gagner en influence, au détriment d'Avenches. Dans la première moitié du 12e siècle, les moines de Payerne établirent un faux, connu sous le nom de « testament de la reine Berthe », qui instituait cette dernière comme fondatrice de Payerne et leur octroyait des droits rien moins qu'usurpés. Ce document est par ailleurs à l'origine d'une légende qui loue les bienfaits de la reine pour le Pays de Vaud, légende qui allait connaître un succès singulier lors de la création du canton. Un fait marquant reste dans tous les cas avéré dans l'histoire du bourg : en 1033, c'est dans l'imposante abbatiale que l'empereur Conrad II fut sacré roi de Bourgogne.

Ce même couvent de bénédictins dépendait directement de celui de Cluny et fut au commencement géré par les abbés de la maison mère, parmi lesquels les célèbres Mayeul et Odilon, qui choisirent d'ailleurs à plusieurs reprises Payerne comme résidence. Suite au succès prodigieux rencontré à l'époque par l'ordre de Cluny, l'abbatiale, dont l'édification entamée à la fin du 10e siècle était encore à peine achevée, fut remise en chantier. Au nombre des modifications compte une nouvelle nef, probablement construite vers 1070–1080. A l'intérieur de l'édifice actuel, on trouve encore d'anciennes peintures – en particulier dans le narthex, qui date de 1200 environ, et dans la chapelle de Grailly, élevée autour de 1454 – comme autant de témoignages des soins continus accordés à la décoration du sanctuaire. Du point de vue de sa structure, l'abbatiale ne fut complétée qu'à partir de la fin du 14e siècle, à l'occasion de travaux qui s'étalèrent jusqu'au 16e siècle et qui furent à l'origine de la chapelle, de la tour de croisée et des absidioles.

A partir de 1050, les prieurs chargés de son administration sur place gagnèrent de plus en plus en indépendance. Les liens avec la maison mère se firent de plus en plus lâches au cours des siècles, de sorte que le statut d'Abbaye conféré à Payerne en 1444 par l'antipape Felix V, s'il fut reconnu au niveau local, ne le fut ni par les supérieurs de l'ordre de Cluny, ni par la curie romaine. Cette promotion ne se révéla par ailleurs nullement bénéfique au couvent puisque dès l'année suivante, les abbés de Cluny, devenus commendataires, désignèrent un vicaire général pour les représenter à Payerne. En 1512, le monastère fut rattaché au décanat de la Sainte-Chapelle de Chambéry. Juste à côté de l'abbatiale, la construction de l'église paroissiale, mentionnée pour la première fois

en 1290, s'échelonna quant à elle jusqu'en 1335 environ.

Nombreux furent les biens qui revinrent à Payerne dès la fondation de l'Abbaye, qui comptait alors à son actif quinze églises, quarante-quatre dîmes et près de cent localités et domaines dispersés dans la vallée de la Broye, le Vully, la ville de Fribourg, dans les environs de Matran, mais aussi sur les bords du Léman, où la commune possède d'ailleurs toujours des vignobles qui lui reviennent de par son statut d'héritière des droits du couvent. A certains endroits, l'Abbaye détenait les droits de justice nécessaires ou un lot de redevances suffisant pour justifier la construction d'une grange. Dès le 12e siècle, des prieurés s'installèrent sur les possessions éloignées de Pont-la-Ville, de Bassins, de Chiètres, de Brüttelen, jusqu'en Pays de Gex, avec Prévessin-Moëns et Léaz, et même jusqu'en Alsace, avec les prieurés Saint-Pierre, à Colmar, et Saint-Gilles, à Wintzenheim. Sans oublier le monastère de Baulmes, fondé en 652, qui fut rattaché à Payerne dès avant 1174. L'abbé de Cluny ayant conservé le libre choix de l'avoué, c'est-à-dire de la personne chargée de la protection et de la représentation juridique de l'Abbaye, il en confia la charge aux comtes de Bourgogne dans un premier temps, avant qu'elle ne passe aux mains des Zähringen, puis des Montagny. En 1240, le comte Pierre de Savoie, qui avait des vues sur Payerne – en tant que position stratégique pour engager une action militaire contre Fribourg – se fit concéder l'avouerie du couvent, dont son successeur fut dépossédé dès 1282 par Rodolphe de Habsbourg. Au 14e siècle, l'avouerie revint à la maison de Savoie, qui a alors pu compter la ville au nombre de ses possessions, du moins jusqu'à la conquête bernoise.

Au temps de la Réforme, les villes de Berne et de Fribourg profitèrent du déclin de l'autorité savoyarde pour y étendre leur influence. Alors que la première soutenait une petite communauté de bourgeois réformés, la seconde se déclara gardienne du monastère. En envahissant le Pays de Vaud en 1536, les Bernois prirent l'avantage, ce qui leur permit de disposer non seulement des bâtiments du couvent, mais aussi d'une partie des droits et des biens fonciers. Le canton de Fribourg accueillit les moines restés fidèles à la foi catholique et obtint une partie des biens de l'Abbaye. Depuis la Réforme, les services religieux se déroulent à l'église paroissiale. L'église abbatiale, désaffectée, dut sa survie à de multiples reconversions d'ordre laïque qui la transformèrent successivement en entrepôt, en caserne, en salle de gymnastique, en prison et en salle d'archives. Classée bâtiment protégé à la fin du 19e siècle en raison de sa valeur patrimoniale exceptionnelle, des travaux de restauration y furent entamés dès le début du 20e siècle et une association fut fondée en 1926 pour diriger le chantier. Quant aux bâtiments conventuels, ils avaient déjà fait l'objet de rénovations notables au 16e siècle lorsque le bailli bernois y habitait. Au cours du 20e siècle, l'abbatiale a abrité des espaces scolaires et administratifs ; elle accueille aujourd'hui expositions et concerts.

Histoire politique de la petite ville

Dès la fin du 13e siècle, divers conflits opposèrent le couvent à la ville. En 1302, le prieur, jusqu'ici seigneur dans sa ville, accusa les bourgeois d'avoir créé un sceau et établi un Conseil – qui sera formellement reconnu dès 1348 – dans les franchises accordées à la cité ; l'autorité du prieur, bien que restant incontestée, ne fut alors plus que nominale. Ce Conseil des douze était présidé en alternance par l'avoyer et le banneret. Lui aussi composé de douze conseillers, un « rière » – sorte de conseil – fit son apparition au 16e siècle, ses membres se devant de participer aux délibérations importantes, ceci afin de ne pas devoir à chaque fois convoquer l'ensemble des « nobles et bourgeois ». Payerne signa plusieurs traités de combourgeoisie, l'un avec Berne en 1344, un autre avec Fribourg en 1349, un autre encore avec le comte de Neuchâtel en 1355 et un dernier avec Morat en 1364. Concernant l'organisation de la ville à cette époque, on peut noter la mention d'un hôpital en 1362, d'un maître d'école en 1395 et d'un collège en 1449.

En 1532 et 1533, les prêches de Guillaume Farel et de Pierre Viret firent passer la ville à la Réforme, avant même que Berne ne s'en empare en 1536. Après cette date, Payerne fit partie du gouvernement de Payerne. Fière de sa différence, la cité refusa en 1617 d'adopter le coutumier du Pays de Vaud ; les franchises furent mises à jour et imprimées en 1733.

Au début de 1798, Payerne fut déclaré chef-lieu du canton de Sarine-et-Broye, mais durant quelques semaines seulement, avant de céder la place à Fribourg. La ville demanda dès lors à être rattachée au canton du Léman, ce qui fut finalement décidé en 1802. Elle fit ensuite partie du district vaudois de Payerne, de 1802 à 2006 exactement, avant que celui-ci ne fusionnât avec celui d'Avenches et une partie de ceux de Moudon et d'Oron, pour devenir le nouveau district de la Broye-Vully.

Développements à Payerne de la Réforme à l'ère industrielle

Construit en 1572, l'Hôtel de Ville de l'époque abrite le Tribunal cantonal depuis 1964. Le château où logeait le gouverneur bernois fut construit à l'emplacement du monastère en 1640. Il allait offrir ses murs au collège du début du 19e à la fin du 20e siècle. Au 18e siècle, Berne payait déjà trois régents parmi les quatre qui officiaient au collège, Payerne rétribuant le quatrième ; une maîtresse y instruisit les jeunes filles dès 1761 et un régent allemand y fut appelé dès 1784. Si une cour de justice doublée d'une cour d'appel relevait bien de la juridiction de Payerne, les recours étaient quant à eux traités à Berne. D'un point de vue sanitaire, la ville, qui employait à l'époque un médecin, un chirurgien et un apothicaire, se dota d'une chambre des orphelins en 1699 et d'un hôpital en 1775, qui fut édifié à l'emplacement de l'actuel Hôtel de Ville.

Des siècles durant, l'agriculture et l'artisanat constituèrent les activités principales de Payerne. Ce n'est qu'au 19e siècle que la culture du tabac, introduite en 1719, connut son heure de prospérité. Aux 18e et 19e siècles, des tanneries, des scieries et des moulins y étaient également en activité. Tandis que le bourg se développait dans ses murs, un plan établi en 1738 par Willommet montre que seuls deux quartiers agricoles se situaient extra-muros, l'un implanté le long de la Broye, l'autre sur la route de Lausanne, situation qui resta inchangée jusqu'au milieu du 19e siècle. Ce sont toujours des gravures datant du 18e siècle qui montrent que la défense de la cité était alors assurée par neuf tours, trois fausses tours, trois portes et mille deux cent cinquante mètres de murs. Certaines de ces tours s'écroulèrent faute d'entretien, tandis que d'autres se virent transformées en maisons d'habitation au cours du 19e siècle. Les autorités militaires commandèrent la destruction successive de trois portes : la porte de Broye en 1835, celle de Corcelles en 1842, suivie de la porte sud quelque temps après. Des neuf tours originales ne subsistent aujourd'hui que les ruines de quatre d'entre elles. Ce démantèlement des remparts entraîna le développement de l'ancien bourg dans toutes les directions, autant de prémices à l'éclatement urbain qui plus tard sera favorisé par l'amélioration du réseau de communications. Celui-ci se déroula en deux phases : la restructuration des axes routiers principaux Lausanne–Berne et Yverdon–Fribourg mais aussi des liaisons secondaires avec Grandcour, Romont et Echallens, d'une part, l'installation de deux lignes de chemin de fer passant par Payerne, celle reliant Fribourg à Yverdon en 1876 et celle allant de Lausanne à Lyss en 1877, d'autre part.

Ce développement commença par donner naissance à un quartier de la gare coincé entre le bourg médiéval et la ligne ferroviaire de la Broye, puis entraîna l'implantation de nouvelles industries. Cet essor industriel sonna le glas de la prépondérance historique du secteur agricole dans l'économie de la cité. Ce fut pourtant la culture du tabac notamment qui suscita l'ouverture de diverses manufactures, dont celle de Frossard, en activité de 1868 à 1965, mais aussi celle de Fivaz, en activité à peu près sur la même période, entre 1876 et 1965. Les grands bâtiments de cette dernière se tiennent toujours à l'entrée occidentale au faubourg de la rive gauche. Filatures et tuileries ont rapidement contribué à donner un visage nouveau à l'économie locale, provoquant une croissance rapide de la population, qui est passée de 2000 personnes au début du 19e siècle à 3078 en 1850 puis à 3636 en 1900. Une communauté rattachée à l'Eglise libre se forma en 1847 et s'installa dans une ancienne écurie en 1859, au nord de la vieille ville. La paroisse réformée allemande date également du 19e siècle, même si un pasteur de langue allemande était déjà en place à Payerne depuis 1784, date à laquelle est également arrivé le régent. Une paroisse catholique revit le jour en 1930, peu de temps après l'édification de son église, en 1928–1929.

Payerne au tournant du 19e au 20e siècle

En 1891, la première édition de la carte Siegfried montrait un bâti toujours assez bien contenu dans les limites de la vieille ville, ce bien qu'il traversât sa première – relativement – grande phase d'expansion. Seuls quelques bâtiments ont poussé en dehors des remparts, aux environs de la gare, et l'on retrouve une petite entité assez éparse sur le pied du coteau, au sud, correspondant au faubourg agricole déjà en place depuis le 18e siècle. Cette même carte révèle également la présence d'un nouveau petit faubourg en position de tête de pont de l'autre côté de la rivière et, partant de cet endroit, plusieurs constructions formant comme un bras qui s'étend vers le nord-ouest, constituant le quartier agricole qui allait se développer jusqu'au début du 20e siècle. Au sud, près de la Broye, isolée du reste du bâti, se tient une usine. A l'époque où la carte Siegfried est tracée, le cimetière est situé à l'est de la voie ferrée, ce depuis le milieu du siècle environ. Il allait être déplacé une nouvelle fois en 1897, pour être réinstallé à l'ouest du site, au lieu-dit Saint-Jacques. Le tout premier cimetière se trouvait, lui, au sud-est de l'abbatiale, comme l'atteste un plan de 1786, là où fut érigée la poste, en 1903.

La première édition de la carte Siegfried montre un autre élément marquant du site, à savoir la place d'armes, située au nord du noyau. De l'autre côté de la rue qui les longe, les nouveaux arsenaux furent bâtis en 1897, à côté de ce qui devint dès 1908 les abattoirs de la ville et une fabrique de charcuterie. C'est sur l'ancienne place d'armes qu'allait être construite, en 1932, la grande caserne. Durant le premier tiers du 20e siècle apparurent en outre plusieurs quartiers périphériques, en face de la gare notamment, sur le coteau nord-ouest de la colline. Entre 1901 et 1933, une grande usine installée sur la rive droite, au sud-ouest du bourg, produisit le lait condensé dont Nestlé avait initié la fabrication dès 1890. Fondée en 1898, la briqueterie mécanique resta en activité jusqu'en 1969–1970. Ces développements industriel et militaire firent exploser le nombre d'habitants dans la première décennie du 20e siècle, puisqu'il atteignit 5224 en 1910. Cette explosion démographique entraîna la mise en œuvre, au nord et à l'est de la vieille ville, de plans de construction à grande échelle, qui furent réalisés dès les années 1920 et se poursuivirent essentiellement dans les années 1940.

Construit en 1926, l'aérodrome militaire fut ouvert à l'aviation civile à la fin des années 2000. En 1942, la Confédération créa une station d'aérologie sur le coteau, au sud du bourg. Ces nouveaux centres d'aviation et d'activités militaires correspondirent à un nouveau développement pour le site, puisqu'un lotissement fut commandité par la Société coopérative de logement pour le personnel de la direction des aérodromes militaires de Payerne. Celui-ci aligne toujours ses immeubles sur une trame régulière, près des casernes, au nord du noyau. C'est au sud-ouest de ce dernier, près de la fabrique de lait déjà désaffectée à l'époque, qu'Eternit a installé en 1957 son usine de produits en fibro-ciment. Cette implantation n'influa guère sur le nombre d'habitants de la ville, qui garda alors plus ou moins le niveau atteint lors de la Première Guerre mondiale, pour ne recommencer à croître légèrement qu'après le milieu du siècle.

Changements connus par le site dans la seconde moitié du 20e siècle

Au nord de la vieille ville, la destruction d'un îlot entraîna quasiment la création d'un nouveau faubourg à l'intérieur même de la substance du bourg d'origine. Encore plus à la fin du 20e siècle, une profonde modification affecta le secteur situé à l'est du centre-ville : un énorme espace vide fut créé, qui, en dégageant la vue sur le noyau, a en même temps accentué le caractère isolé des rails et des installations ferroviaires. Parallèlement, suite aux rénovations et aménagements successifs apportés aux surfaces de circulation, le quartier de la gare changea de visage. Parmi les nombreuses autres modifications qu'amena également le fort développement des constructions résidentielles, signalons le remplacement d'un groupement de fermes à l'extrême nord-ouest du site. Si ce dernier existait toujours à l'époque du premier relevé ISOS, en 1988, il a entre-temps laissé la place à des villas, à de petits immeubles ainsi qu'à des résidences. Ailleurs, ce sont surtout les maisons individuelles qui ont fini par recouvrir presque tout le coteau au sud du noyau. Les logements collectifs vinrent pour leur part occuper l'entrée occidentale du site, lorsqu'on y accède par la route cantonale. En 1972, l'infirmerie de 1867

fut remplacée par un hôpital de zone, qui fusionna en 1999 avec celui d'Estavayer-le-Lac pour former l'hôpital intercantonal de la Broye, situé sur le coteau, à l'est de la localité. Plus au sud, le gymnase, également intercantonal, ouvrit ses portes en 2005. Ce vaste bâtiment de style contemporain accueille des élèves aussi bien fribourgeois que vaudois. Après avoir connu un léger recul dans les années 1970, la population a vu son nombre passer de 6713 personnes en 1980 à 7393 en 1990, avant de retrouver un niveau stable dans les années 1990 ; stabilité qui fut de courte durée, de nouveaux aménagements effectués dans le domaine des transports venant une nouvelle fois changer la donne. Depuis 2001, Payerne est en effet desservie par l'autoroute A 1, tandis qu'une ligne de RER/S-Bahn la reliant à Berne a été inaugurée en 2005. Cette même année, le secteur tertiaire fournissait 80 % des emplois. A l'orée du nouveau millénaire, la population a littéralement explosé, atteignant 8662 âmes à la fin de 2010.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Situé dans la plaine de la Broye, à une certaine distance de la montagne du Gros-de-Vaud au sud et des lacs de Morat et de Neuchâtel au nord et à l'ouest, Payerne surgit au milieu des vastes champs qui couvrent la plaine aventicienne, délimitée à l'est et au sud-est par les collines du plateau fribourgeois. Situé au carrefour de la route cantonale qui relie Lausanne à Berne et des routes en provenance d'Yverdon et de Morat, c'est depuis la voirie et en traversant de typiques avant-postes commerciaux et artisanaux que l'on découvre le bourg. L'arrivée au site depuis le nord se fait en traversant d'importantes installations de l'armée suisse, telles que l'aérodrome en particulier, situé à quelques kilomètres du centre-ville.

Centre de la localité, la vieille ville médiévale (1) se groupe de manière quasiment concentrique autour de la colline où s'élèvent les bâtiments de l'ancienne abbaye clunisienne (1.0.1), ceux-là mêmes qui font toute la renommée du site bien au-delà des frontières nationales. Les fonctions centrales du bourg se concentrent dans ce noyau historique, dont le tracé de rues bordées de maisons bourgeoises et citadines suit une grille rectangulaire. Plusieurs extensions de caractères et d'origines diverses sont venues se greffer autour de lui. A l'est, c'est un quartier commercial et administratif (2), secteur où sont concentrés les services, qui relie la vieille ville à la gare. Dans le prolongement de la rue de Lausanne, la route de la Vignette, qui correspond à la très ancienne sortie sud du bourg d'origine, est bordée d'un tissu d'origine rurale, auquel sont venus se greffer plusieurs habitations et ateliers (3). Dans son prolongement, le long du pied du coteau, se tient la seule entité industrielle du site révélant une certaine cohérence, qui comprend une ancienne usine de lait ainsi que des habitations, aussi bien cossues qu'ouvrières (8). De l'autre côté de la rivière se trouvent deux petits groupements de tête de pont. Le premier, situé dans le prolongement de la Grand-Rue et au caractère de faubourg (0.2), mène à un grand carrefour permettant d'accéder à l'agglomération restée agricole au nord (4) et comprenant deux cellules plus denses et plus anciennes situées à ses extrémités sud et nord (4.1, 4.2). Ce carrefour donne également accès à un quartier résidentiel étendu (10). L'autre tête de pont, nettement moins importante, est constituée de deux longs locatifs du début du 20e siècle (0.3) qui donnent le « la » des extensions résidentielles dans ce secteur. Parmi celles-ci se trouvent des immeubles (0.4), derrière lesquels s'élève un ancien domaine (9.1), d'où part à son tour une rangée résidentielle du début du 20e siècle (9). Au nord du noyau, sur la rive orientale de la rivière, séparée de la vieille ville par les anciens vergers aujourd'hui fortement construits (0.1, III) trouvent place d'importantes installations militaires (5, XVI). On y découvre également les anciens abattoirs ainsi qu'un quartier d'immeubles destinés aux employés de l'armée (6), auxquels sont venues s'ajouter, à l'extrémité nord-est du site, des constructions plus récentes (XVII). A l'est et au sud-est du noyau, l'espace occupé par les rails et les voies de triage (IV) agit comme un sillon délimitant d'un côté le tissu du centre urbain, à la densité élevée, et de l'autre, plus loin, l'ordre détaché de maisons individuelles reposant sur une structure lâche. Le coteau se trouve ainsi couvert dans sa partie inférieure, au sud-est, d'habitations cossues datant du début du 20e siècle (7). Au pied de celui-ci, toujours à l'est,

au nord du quartier mentionné précédemment, une rangée de résidences cossues accompagne la route qui entre dans le bourg en provenance de Corcelles (11).

Le complexe de l'ancienne abbatiale
Aussi impressionnants que célèbres, les bâtiments ecclésiastiques surplombent une butte, quelques mètres au-dessus des terrasses de la Broye sur lesquelles se déploie le centre-ville. Bien qu'ils fassent partie de la vieille ville, leur importance fait qu'ils méritent une description à part. La butte qui soutient le complexe est accessible à l'est par des rues montantes, par des escaliers et des ruelles en forte pente depuis le nord et l'ouest, où des murs la soutiennent. Ces multiples accès mettent d'emblée l'ensemble ecclésial en valeur. La terrasse qui lui sert de fondement décrit un polygone à peu près régulier, dont le milieu correspond à la tour de croisée de l'abbatiale (1.0.1), l'un des monuments majeurs de l'art roman clunisien en Suisse. En forme de croix latine, elle comprend un narthex haut et austère dans l'axe duquel une baie vitrée laisse entrevoir l'intérieur de l'église, une nef de sept travées avec bas-côtés, un transept et un chœur échelonné – c'est-à-dire un chevet où le chœur est flanqué de deux chapelles sur chacun de ses côtés. Au sud y est accolé le dit « château » ; construit en 1640 à la place des bâtiments conventuels, il a servi de résidence au bailli bernois avant d'abriter le collège. Il cerne avec l'église une cour carrée, qui fut successivement celle de trois cloîtres aujourd'hui disparus.

Le petit appareil de calcaire jaune de l'église abbatiale – récupéré sur les vestiges romains d'Aventicum – est particulièrement mis en valeur par des jeux de lumière sur sa façade nord par ailleurs divisée en lésènes supportant de petites arcatures. Alors que la flèche effilée de sa tour de croisée est visible de loin, ce n'est qu'au détour d'une ruelle qu'apparaît son chevet, qui donne sur une deuxième cour. La grande abside centrale est rythmée à l'étage inférieur par des contreforts à deux ressauts, qui se transforment en colonnette appuyée à un dosseret à l'étage supérieur. Le côté sud de cette cour est occupé par l'ancien Hôtel de Ville, bâtiment Renaissance de 1576 accessible par un perron à double volée, où siège aujourd'hui le Tribunal cantonal. Une tour d'escalier couverte d'une flèche le relie à l'ancienne maison des régents (1.0.3) ; édifiée en 1728 et convertie en collège, celle-ci surplombe de sa façade impressionnante et régulière le secteur sud de la vieille ville. Le côté oriental de la cour se trouve, quant à lui, occupé par l'église paroissiale (1.0.2), et plus précisément par sa façade principale. Edifiée aux 13e et 14e siècles et en partie transformée vers 1500, la paroissiale illustre la typologie gothique. Ses murs en molasse appareillée sont ajourés de trois fenêtres en style rayonnant dans le chœur et d'une grande baie de l'époque flamboyante sur le pignon occidental. Sa façade ouest, bien que construite en 1572 reste également dans la pure tradition gothique. Elle présente un avant-toit soutenu par des consoles et des colonnes. Il protège le perron sur lequel donne une porte cintrée. La tour du clocher, excentrée, est alignée sur le bas-côté nord.

A l'intimité de ces nombreux espaces, cours et perspectives s'oppose l'ouverture ménagée par la terrasse qui sert de fondement à ces bâtiments (1.0.4). Celle-ci s'élargit en effet vers le nord-ouest pour former une place agrémentée d'arbres et d'une fontaine monumentale – dont le sujet est une réplique de l'original de 1533 – où se tient aujourd'hui le marché et qui fait essentiellement office de parking. C'est à cet endroit que la terrasse tombe brusquement dans la Grand-Rue et dans la rue de Lausanne, qui forment les artères principales de la vieille ville. Au sud du complexe, une large bande de jardins clôturée par un mur de soutènement en pierre appareillée offre un vaste dégagement aux façades méridionales contiguës et animées par les forts décochements en profondeur de tous ces édifices ecclésiastiques. L'hôtel des postes est venu s'y ajouter en 1903 en position d'angle : traité en bossage, son socle est surmonté de deux étages ajourés de fenêtres en plein-cintre, couronnés par un cordon et animés par la présence de légers avant-corps que limitent des chaînages rectilignes. A l'instar de nombreux autres édifices construits à cette époque, il est coiffé d'une toiture en pavillon-croupe sur coyaux.

La vieille ville

La butte évoquée jusqu'ici est de tout côté longée par un réseau de rues, dont la trame, qui suit un plan quasi orthogonal, forme comme un anneau autour du centre. Malgré les nombreuses modifications qui y ont été apportées, cette vieille ville a su conserver son caractère de petite ville de province. Si ses rues, relativement longues, offrent de profondes perspectives, ses bâtiments enserrent quant à eux les rues de manière si étroite que les échappées vers l'extérieur restent extrêmement rares, donnant à l'ensemble un caractère très fermé sur lui-même. Il s'agit pour la plupart de maisons bourgeoises des 18e et 19e siècles, hautes de trois et quatre niveaux, couronnées par une toiture au faîte parallèle à la chaussée, en bâtière au sein des rangées ou en pavillon-croupe en tête d'îlot. Quelques rares bâtiments coiffés de toits en berceau ou à la Mansart interrompent cette structure de base pour présenter leur pignon sur rue, créant une certaine animation dans la ligne des corniches. Les rez-de-chaussée abritent magasins et restaurants. Plusieurs bâtiments de plus grand gabarit se sont intégrés au cours de la seconde moitié du 20e siècle à ce tissu jusque là plutôt homogène, parmi lesquels un grand magasin, un locatif construit en 1956 en tête de rangée, au sud-est de la Grand-Rue, ainsi que quelques bâtiments administratifs qui témoignent de l'importance du petit centre que représente Payerne. Ces constructions nouvelles s'adaptent avec plus (1.0.15) ou moins (1.0.6, 1.0.10, 1.0.16) de bonheur à leur contexte. Ainsi, bien que la substance historique ne témoigne que d'une faible homogénéité, le parcellaire médiéval a néanmoins su rester très cohérent. L'ordre contigu est largement prépondérant et il est animé par les légères incurvations des rues et des ruelles auxquelles le bâti s'adapte subtilement.

Les deux rues principales de la vieille ville se croisent à angle droit au nord-ouest, près du pont qui traverse la Broye, pour rejoindre le faubourg qui s'étend sur la rive gauche. La rue de Lausanne y rejoint l'axe Echallens–Corcelles, à savoir la Grand-Rue de la cité. Le long de ces deux axes, l'alignement du bâti observe des décochements de profondeur variable, ainsi qu'un décalage oblique induisant des placettes. Parmi elles, la plus marquée, qui se trouve juste en contrebas de l'esplanade du marché, est limitée par un haut mur de soutènement arborant les différents blasons des communes de l'ancien district de Payerne. Cette place élargit le croisement des deux axes principaux. Depuis la rue de Lausanne, on accède à des axes secondaires quasi à angle droit et donc parallèles à la Grand-Rue. C'est ainsi que se déploie la grande place de la Concorde. Ouverture au cœur du noyau, cette large esplanade est en fait une création du 19e siècle : ouverte en 1866–1867 et partiellement arborisée, elle est limitée au nord par les murs clôturant les jardins de la butte ecclésiale. Elle est doublée au sud, près de la gare, par un axe nettement plus étroit, la rue des Granges, dont le nom rappelle que les bâtiments utilitaires et les remises de la ville s'y trouvaient autrefois, tandis que les commerçants et les artisans occupaient les ruelles du nord.

Six étroites ruelles s'échappent perpendiculairement à la Grand-Rue, vers les potagers, en direction du nord. Couvertes pour certaines, elles forment des passages pleins de charme. La destruction d'un îlot dans cette partie de la vieille ville a pourtant entamé sa substance historique et ses qualités spatiales en créant une grande place vide (1.0.12). Ce secteur nord prend des allures de faubourg, avec ses jardins entourés de murs, ses maisons plus petites, de deux niveaux seulement – dont celles notamment qui forment une rangée contiguë suivant le cours légèrement sinueux de la rivière – et enfin ses nombreux ateliers épars. Les petites maisons suivent le pourtour des anciens remparts dont quelques fragments ressortent çà et là (1.0.11), parmi lesquels se trouve notamment au nord-ouest une tour transformée en habitation ainsi qu'un bout de muraille dépassant au nord-est. D'importants immeubles de la seconde moitié du 20e siècle (1.0.10) sont venus briser les règles spatiales régissant la vieille ville, dépréciant d'autant un secteur qui s'est vu menacé par deux types d'intervention symptomatiques du traitement réservé à une certaine époque à de nombreuses vieilles villes : la démolition d'îlots suivie d'une reconstruction, sans référence aucune à la structure originale de la propriété du sol, particulièrement en ce qui concerne les immeubles élevés à cheval sur le tracé des anciennes fortifications, et la création artificielle d'espaces vides – phénomène plus grave encore du point de vue de la structure et de la lisibilité du développement du site.

Le quartier commercial et administratif près de la gare

Autour du flanc sud-est de la vieille ville s'enroule un quartier où la structure et la forme de certaines maisons, qui datent toujours en partie du 19e siècle (2), indiquent la présence d'un ancien faubourg. Or la substance et le caractère du secteur ont subi des modifications sensibles. Un large dégagement pratiqué sur son côté oriental l'a fait en quelque sorte changer d'orientation et de caractère, le séparant de la vieille ville et le transformant en pôle de services et quartier de la gare. Cet espace est aujourd'hui dominé par l'actuel Hôtel de Ville (2.0.4), qui avec sa façade de verre et d'acier marque l'entrée du noyau historique, tout en orientant les regards vers l'extérieur et vers le grand centre commercial situé à l'est (IV). C'est à partir d'ici qu'une longue « avenue de la gare » au tracé curviligne se déroule parallèlement à la ligne des anciens remparts, tout en longeant les rails. Les constructions alternent ici entre l'ordre détaché et contigu, comme à l'est en particulier, où l'avenue est doublée par une ruelle plus étroite qui présente des bâtiments plus anciens et où la densité du bâti se révèle plus élevée (2.1). On y rencontre souvent un étroit passage qui se faufile entre deux maisons et on y trouve des ateliers ou des cafés aux rez-de-chaussée des bâtiments de la seconde moitié du 19e ou du début du 20e siècle, plus un immeuble d'allure très urbaine datant des années 1930 placé à côté d'un locatif plus récent. C'est aux abords de la gare que les bâtiments sont les plus grands, les plus récents ou les plus rénovés. Située en retrait de la rue, la gare des voyageurs (2.0.2) est axée sur l'une des rues de la vieille ville. De ce carrefour résulte comme un parvis qui sert de cadre à la station. Celle-ci affiche clairement son architecture typique de la période de l'extension du chemin de fer : son volume allongé, sur deux étages, réunit un corps central saillant comprenant sept travées d'ouvertures et deux corps latéraux de quatre travées. A la forme en plein-cintre des jours du rez-de-chaussée succèdent, au-dessus d'un bandeau continu, des fenêtres à corniches soulignées par une tablette. La gare des marchandises renforce l'axe du chemin de fer par sa volumétrie toute en longueur (2.0.1). Par ses façades abondamment vitrées et son chaînage d'angles, elle évoque également l'architecture scolaire type de la fin du 19e siècle.

Extension d'origine agricole

C'est dans la continuation d'un des grands axes du noyau, à savoir la rue de Lausanne – appelée rue de la Vignette après un carrefour aménagé en un giratoire légèrement surdimensionné – que se trouve un autre faubourg (3). Il est notamment constitué d'anciennes fermes datant du 18e siècle, qui, une fois le chemin de fer traversé (3.0.1), forment une impasse au pied du coteau qui monte en direction de Fribourg. Orientées gouttereaux sur rue, les maisons paysannes s'alignent des deux côtés de la rue de manière dense et immédiate (3.0.3), formant une porte au noyau, avant que le bâti ne s'effiloche vers le haut et ne devienne unilatéral, laissant s'égrener sur un côté seulement d'anciens ateliers et un ancien moulin d'orientations plus variables. Relégués à l'arrière, les vergers ont en partie été colonisés vers la fin du 19e siècle par des fermes et des journaliers. De l'autre côté des rails, vers la vielle ville, le caractère de faubourg se trouve encore accentué par une succession d'auberges et d'habitations le long des axes de transit ainsi que par les ateliers et les petits bâtiments formant un tissu assez hétérogène à l'arrière. Le quartier présente ainsi deux faces, celle de devant, régulière et bien ordonnée, et celle de derrière, plus lâche et moins bien structurée.

Faubourg et agglomération agricole sur la rive gauche

Deux ponts traversent la Broye depuis la vieille ville. Partant de l'esplanade et de l'église catholique (0.0.5), la rue de Guillermaux traverse la rivière sur un pont monumental construit en 1920 (0.0.3), qui est aussi l'un des premiers ponts en béton de Suisse. Plus au nord, séparé de celui-ci par un parking, l'autre pont permet de rejoindre un faubourg historique occupant une terrasse sur la rivière (0.2). Ce dernier est constitué de deux rangées de bâtiments comprenant des magasins ou des restaurants aux rez-de-chaussée et des habitations aux étages. Une placette agrémentée d'une fontaine sert de carrefour à l'extrémité occidentale de ce petit faubourg. Sur lui la rue du faubourg se croise avec celle venant du pont monumental situé plus au sud. Les parties situées à l'arrière de ce même faubourg sont aujourd'hui fortement modifiées, tout comme l'ancienne usine de tabac (XI) qui domine le carrefour-giratoire et occulte

assez fortement le passage menant aux noyaux extérieurs. Aujourd'hui désaffectée, elle est en passe de se voir transformée en complexe commercial et résidentiel.

Tout près de la rive gauche de la Broye, le passage vers le nord se fait bien plus subtil en direction de l'importante cellule agricole qui date au moins du 18e siècle (4). Celle-ci est desservie par une rue principale légèrement curviligne, très longue et parallèle au cours d'eau, ainsi que par quelques ruelles secondaires irriguant deux développements latéraux. Le double front de rue de la moitié méridionale de cet axe principal s'unifie ensuite, laissant ainsi la place à une bande de prés entre la rivière et la chaussée. Tournant le dos à la première, le tissu a conservé sa structure rurale d'origine, où les fermes des 18e et 19e siècles sont séparées de la voierie par un espace intermédiaire de largeur variable, voire par un mur de pierre. Sa densité s'avère plus élevée aux extrémités qu'en son milieu, dans le voisinage duquel l'ouverture d'une place-carrefour avec fontaine vient élargir la perspective de l'espace-rue. La substance historique a néanmoins subi diverses modifications, que ce soit au niveau du revêtement du sol ou sur le plan des constructions elles-mêmes : l'asphaltage ou le bétonnage ainsi que la conversion de certains bâtiments en habitations laissent une empreinte hétérogène dans la trame fondamentale du quartier.

Les parties les plus intéressantes de ce secteur se substituent subtilement aux regards. L'une d'elles (4.1), comme reléguée à l'ombre de l'ancienne usine de tabac, recèle pourtant plusieurs fermes de très grand gabarit et de grands espaces intermédiaires constitués de placettes agrémentées de fontaines, de vergers et de prés. A l'arrière, la rue de Vuary, ancienne route d'accès du quartier, est bordée d'habitations gouttereaux sur rue datant du 18e siècle, pour certaines très bien préservées. Leur disposition est celle d'un groupement rural refermé sur lui-même. Au nord et déjà à bonne distance du noyau, l'autre cellule (4.2) correspond à deux grandes fermes et à leurs utilitaires, tel un dernier groupement avant que ne s'ouvre la grande plaine de la Broye (X). L'ensemble se démarque des constructions voisines par le changement d'orientation des faîtes qui se font ici perpendiculaires à la Broye, alors qu'ils étaient parallèles à la rivière plus au sud. C'est ici qu'une légende orale situe un château, qui est en fait une ferme de la seconde moitié du 18e siècle.

Quartiers résidentiels du 20e siècle sur la rive gauche

C'est également dans la plaine qui s'étend sur la rive gauche de la Broye que se trouvent plusieurs quartiers résidentiels d'intérêt. Directement sur la rivière, à la tête du pont monumental de 1920 (0.0.3), se trouvent deux locatifs de 1896 (0.3) d'une longueur impressionnante, en particulier pour le plus proche du pont. Hauts de deux niveaux, ils sont précédés par de grands vergers. Juste derrière, de jolies perspectives s'ouvrent entre plusieurs locatifs construits sur un plan orthogonal dans les années 1960 (0.4). Tous identiques, hauts de trois niveaux et coiffés d'un toit plat à quatre pans, ils sont soit parallèles soit à angle droit par rapport à la route d'Yverdon, cette dernière disposition ménageant la présence de cours entre les bâtiments. A travers les immeubles, on aperçoit l'ancienne maison de campagne (9.1) qui prolonge leur alignement, c'est d'ailleurs avant tout dans cette perspective que réside leur valeur spatiale. Cette maison du début du 19e siècle est cachée de la rue par son grand parc que traverse, du portail au parvis, une allée bordée d'arbres. L'aile d'habitation, assez longue, présente deux niveaux sous toit à la Mansart doté d'une tourelle et pourvu d'un avant-toit en berceau sur les pignons latéraux. Les annexes du bâtiment, réaménagé en école un siècle après sa construction, ont été transformées. Ce groupe marque le point de départ d'un alignement assez régulier d'habitations bourgeoises du début du 20e siècle qui suivent la route d'Echallens (9), accompagnant son tracé légèrement curviligne de leurs pignons. C'est après le passage à niveau que des immeubles de grand gabarit construits sur une trame assez régulière s'élèvent brusquement (XIII).

La route d'Echallens et la route d'Yverdon forment une grande césure dans cette partie de la plaine en grande partie couverte de lotissements résidentiels. Au nord de ces axes, des logements destinés à une

population d'ouvriers ou de la classe moyenne ont été bâtis sur un parcellaire quadrillé (10) selon une structure orthogonale très stricte. Grille que sont venues remplir la plupart des habitations durant l'Entre-deux-guerres. De plus, un alignement de six maisons bourgeoises plus cossues, ponctuées par la présence ornementale d'arbres et de haies, s'étire le long de la route d'Yverdon. Parmi elles se trouve la surprenante cure de 1925 aux forts accents rustiques (10.0.1). Le tissu du quartier est ici très aéré : à l'ouest, deux rangées de maisons longent chaque ruelle, leurs jardins se retrouvant au centre. Plus à l'est, le quartier se densifie fortement et chaque travée est alors desservie par une voie. Densité qui augmente encore à l'extrémité orientale du secteur (10.1), où les maisons individuelles font place au logement collectif. Le long de la rue du Jura, des rangées assez longues de locatifs et de journaliers de deux niveaux longent le ras de la chaussée, formant un espace-rue bien clos. En direction de l'axe de transit s'égrènent services et auberges, dont le casino de 1913. Toujours plus à l'est, le passage à l'agglomération agricole voisine, beaucoup plus lâche, paraît d'autant plus brusque.

Au nord du noyau

De retour sur la rive droite, l'avenue Général-Jomini – qui s'éloigne du centre-ville en direction du nord pour devenir plus loin la route de Grandcour – est bordée d'habitations des 19e et 20e siècles, où plusieurs villas cossues (0.1) ressortent à intervalles réguliers autour de l'église allemande (0.1.1). Une résidence classiciste, toute aussi cossue et même parmi les plus belles du genre (0.0.8), occupe une position isolée face à l'église. Autour d'une nette bifurcation de l'axe s'égrène un chapelet d'installations militaires et de bâtiments publics qui ont fortement façonné l'image de Payerne, malgré la nette réduction opérée au fil des ans dans les effectifs de l'armée. Ainsi, en avançant un peu plus au nord, l'arsenal (5), construit entre 1897 et 1905, apparaît comme un élément important dans l'ordonnancement de cette partie de la ville. De deux niveaux sous un toit à pavillon-croupe, son bâtiment principal longe la route d'accès, sur laquelle s'ouvre une cour centrale ceinte de sobres bâtiments secondaires, auxquels succèdent, juste à côté, les abattoirs de 1906 (5.0.1). Ce bâtiment remarquable témoigne à la fois de l'Heimatstil naissant, de par son corps trapu, et du style néogothique, par son haut pignon frontal arborant la tête d'un bœuf comme en guise de salut. L'emploi de bandes de briques rouges et jaunâtres offre un appareil bicolore à l'édifice séparé de la route par des grilles en fer forgé. Les annexes situées à l'arrière forment une petite cour qui apparaît comme un double en miniature de la place d'armes voisine. A côté, tenue à distance par une petite habitation, se trouve la « grande charcuterie », dont le nom n'est pas sans rappeler l'une des spécialités payernoises. Aujourd'hui transformée en habitation, cette ancienne usine, qui date de la même époque que l'arsenal, révèle le même type d'ambition architecturale, notamment par son grand toit compliqué d'où ressortent un pignon à berceau, plusieurs lucarnes et des cheminées de tailles diverses.

En face s'étend la vaste place d'armes (XVI). Construit en 1932, le bâtiment principal de la caserne (0.0.26) ressort avec d'autant plus de clarté que ses annexes, positionnées à bonne distance les unes des autres, lui laissent en quelque sorte le champ libre. Ce très long bâtiment – pas moins de 40 travées réparties sur trois parties divisées uniquement par des tuyaux de descente – est haut de trois niveaux à l'avant, côté route, et de quatre niveaux à l'arrière, sa partie médiane se trouvant quant à elle rehaussée d'un fronton sur huit travées. Les lotissements collectifs construits à proximité de ces installations (6) furent commandités par la Société coopérative de logement pour le personnel de la direction des aérodromes militaires de Payerne. Ceux de l'ouest, avec leurs toits à quatre pans rehaussés et percés de grandes lucarnes, prennent des allures vernaculaires (6.0.1). Ces logements sociaux avec jardins potagers types matérialisent le passage entre ville et campagne en le rendant bien visible, aussi bien par leur emplacement que par leurs formes. De longues barres forment plus loin des espaces réguliers et clos. Nettement plus petites, plusieurs maisons mitoyennes s'alignent le long de la rue de l'Avenir (6.0.2) de manière parfaitement régulière et homogène. La même rue donne au sud sur le terrain de sport (XVIII), qui fait lui aus-

si partie des installations utilisées par l'armée, tout comme le parking attenant et les bâtiments scolaires donnant sur l'avenue de la Promenade (0.0.12). Tous ces espaces sont autant de dégagements importants ménagés au sein de la localité par ailleurs fortement construite.

Un seul et unique espace industriel

Un quartier à caractère industriel (8) se trouve au sud du noyau coincé entre le pied du coteau et la rivière. Il s'agit du seul véritable développement industriel du site, qui ne compte que peu d'usines, toutes éparpillées sur le territoire de la commune. Il est desservi par le chemin de fer d'Yverdon ainsi que par une voie privée qui le traversent avant que le premier coupe vers le nord pour traverser la rivière (0.0.1), quasiment au milieu du quartier pris dans son axe nord-sud. Le secteur situé au sud des rails est occupé par l'importante – et célèbre – usine Eternit, avec son immense halle couverte d'une toiture à redents (8.0.3). Dans la boucle formée par les rails se tient un noyau d'usines et d'entrepôts (8.2), dont la croissance peu homogène s'est étalée sur trois quarts du 20e siècle. Il s'agit d'édifices bas de forme allongée pourvus de larges avant-toits abritant les quais de chargement, dont la disposition induit la présence de plusieurs cours. Datant du début du 20e siècle, la rangée d'habitations (8.1) qui leur fait face est particulièrement remarquable de par l'espacement régulier des six unités de logements qui la composent, chacune étant entourée de son jardin arborisé. Dans cette rangée domine une impression de cohérence, à laquelle contribuent également trois immeubles d'habitat collectif apparus presque un demi-siècle plus tard. Ces derniers participent à l'encadrement de ce bout de la rue de la Boverie, l'axe principal desservant le quartier. L'alignement gouttereaux sur rue et les toits à croupes dotés de lucarnes des immeubles reprennent les caractéristiques des résidences familiales.

Les rails et les quartiers périphériques

La rivière (I) et les rails sont comme deux grands rubans qui subdivisent très clairement le site de Payerne. Les installations ferroviaires et leurs abords, largement modifiés vers la fin du 20e siècle (IV), créent un très important détachement au sud et avant tout à l'est, à l'approche de la vieille ville, tel un énorme hiatus s'avançant vers le nord, jusqu'au débouché de l'avenue Général-Jomini. Un important centre commercial trône au milieu d'un parking tout aussi grand. On trouve à ses côtés les petits résidus d'une cellule mixte regroupant artisanat et habitat ouvrier de la fin du 19e siècle.

Plus au sud, sur le flanc de la colline qui s'élève au-dessus des rails, villas et résidences cossues se succèdent le long de rues parallèles aux courbes de niveau (7) ; elles datent des premières décennies du 20e siècle et portent, avec leurs socles en bossage ou leurs toits à demi-croupes, les marques des styles pittoresque et vernaculaire. De larges jardins les séparent les unes des autres, conférant au quartier un caractère particulièrement opulent, d'où ressort un remarquable immeuble de quatre niveaux, dont trois présentent des vérandas à côté d'un corps saillant (7.0.1). Le coteau est couvert un peu plus haut d'un tapis presque interminable de villas datant de la seconde moitié du 20e siècle (VI). Plus au nord, du côté est de la voie ferrée, raccordée par un pont qui enjambe les rails, se trouve un second développement de résidences cossues (11). Ici, la route de Corcelles est bordée de grands jardins, ceci des deux côtés à son extrémité orientale. On en retiendra surtout les trois villas, particulièrement riches en décor, aménagées dans un ancien parc (11.1). La route d'accès a été élargie dans ce secteur, notamment avec un giratoire surdimensionné, cas typique dans ce genre de contexte, mais qui a néanmoins pour lui d'être dominé par un magnifique conifère (11.0.1). Une poche verte, qui semble être à mi-chemin entre le parc et le pré, fait la liaison entre les deux développements, qui s'étalent avec opulence au pied du coteau (V) ; aujourd'hui aire de détente, sa partie occidentale fut jadis occupée par le cimetière (0.0.17).

Les environnements depuis la plaine jusqu'au coteau

Le cours endigué de la Broye (I) joue bien sûr également un rôle important dans l'articulation entre la colline qui porte la vieille ville et les faubourgs qui s'étendent dans la plaine. Ceci tout aussi bien par le ruban qu'il déroule presqu'au milieu du site que par

les espaces où s'étendaient autrefois vergers et marais, qui pénètrent ici et là à l'intérieur des tissus bâtis. La présence de l'eau dans le bourg, outre son rôle d'espace libre ménageant de longues échappées visuelles, agit comme une ligne de démarcation entre le tissu du noyau médiéval, contigu et de densité élevée, et l'ordre généralement détaché ainsi que la structure plus lâche des quartiers résidentiels. Une allée d'arbres (0.0.2) agrémente chacune de ses deux rives, ponctuant d'un rythme régulier la limite supérieure des berges aménagées en talus. Rectiligne jusqu'au pont de la rue des Guillermaux, le tracé de la rivière devient légèrement plus sinueux au-delà du coude pratiqué près des anciens remparts. Outre les deux ponts évoqués plus haut, deux passerelles en fer franchissent également le cours d'eau. Près de la vieille ville, un dégagement prend des allures d'esplanade (II), que domine l'église catholique notamment, édifiée en 1928 dans le style néoroman (0.0.5). Ailleurs, les espaces intermédiaires avancent également vers le noyau avec des éléments de qualité, tels que l'école de 2001 (0.0.7) ou un impressionnant immeuble (0.0.9), tous deux au nord de la vieille ville.

Les vergers ayant presque disparu entre les développements résidentiels (III, XVII), les terrains agricoles situés dans la plaine participent encore à la définition du site, en s'y insérant même jusqu'à une moindre distance du centre (X). Au sommet de la colline qui s'élève vers le sud, l'orée – ou la fin – du site est marquée par le moulin à pigeon (0.5), un groupement dense, dont ressort le bâtiment du moulin, de deux niveaux sur un socle, mais surtout le silo qui lui est accolé ainsi qu'une maison d'habitation procédant du même alignement, orientée gouttereau sur rue vers la ville. Derrière ce groupement quasi en forme de barre, se trouve une place dont la limite sud est constituée d'une petite maison de deux niveaux sous toit à deux pans, des façades régulières de l'ancien presbytère et d'autres silos. Le coteau, qui déploie tout autour ses terrains agricoles où subsistent quelques fermes (VII), a récemment vu s'élever le nouveau gymnase (0.0.20) qui, par son grand gabarit, prend un poids considérable dans la vue que l'on a sur le site depuis l'ouest, de l'autoroute en particulier. Plus haut, le coteau accueille également la station météorologique et aérologique créée en 1942 et élargie en 2002 (0.0.21), comme un écho aux casernes et à l'aérodrome situés au nord. Autant d'installations militaires qui ont permis de faire connaître le nom de Payerne dans la Suisse entière.

Qualification

Appréciation de la petite ville/du bourg dans le cadre régional

XX	Qualités de situation

Qualités de situation certaines de la petite ville implantée sur le cours de la rivière, occupant une position en vue sur une colline marquant le début de l'élargissement de la vallée de la Broye au pied d'un coteau qui descend dans la plaine. Situation sur un double nœud, ferroviaire et routier, ayant engendré un important développement urbain dans la seconde moitié du 19e siècle, développement qui couvre une importante partie de la plaine et du coteau méridional de constructions résidentielles.

XX/	Qualités spatiales

Qualités spatiales remarquables grâce à la prédominance d'une structure concentrique autour du noyau préurbain et du groupement des églises abbatiale et paroissiale, largement mises en valeur sur une terrasse, mais aussi de par la vieille ville construite sur un plan régulier, aux rues légèrement sinueuses et aux vastes perspectives, et enfin grâce à l'alternance de pleins et de vides, d'un tissu de densité élevée et d'espaces libres, dans les noyaux secondaires également. Qualités confirmées par les grands dégagements intérieurs opérés par la rivière et les rails, contrastant avec la compacité de la vieille ville.

XXX	Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales prépondérantes assurées par l'importance de l'église abbatiale de Payerne dans l'histoire de l'art roman en Suisse ; qualités confirmées surtout par l'ensemble contigu des anciens bâtiments conventuels et de l'église

paroissiale, mais également par la profusion de maisons bourgeoises des 18e et 19e siècles que renferme le tissu historique, dans lequel subsistent encore quelques fragments des anciens murs, ainsi que par les quartiers résidentiels cossus et ouvriers de la première moitié du 20e siècle. De nombreux éléments individuels illustrant la fin du 19e et le début du 20e siècle : gare, poste, école, arsenaux et casernes, abattoirs, églises catholique et allemande, pont sur la Broye, mais également des échantillons de l'architecture industrielle du 20e siècle.

2e version 09.2011/don

Photos numériques : 2012
Christian Nötzli

Coordonnées du site
561.790/185.626

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse